



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20139968***

Dépôt au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège
le **18 NOV. 2020**
jour de sa réception.
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0412 649 183**

Nom

(en entier) : **Vayamundo Houffalize**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative agréée comme entreprise sociale**Adresse complète du siège : **Ol-Fosse-d'Outh 1, 6600 Houffalize**

Objet de l'acte : Ratification de la nomination du président du conseil d'administration et nomination d'un vice-président du conseil d'administration - délégation de la gestion journalière à un organe collégial de gestion journalière

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 19 juin 2020

(...)

2. Ratification de la nomination du président du conseil d'administration et nomination d'un vice-président du conseil d'administration

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de ratifier la décision de l'assemblée générale du 16 juin 2018 nommant Monsieur Patrick Vandenberghe en tant que président du conseil d'administration.

Pour autant que de besoin, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de ratifier tous les actes que le président aurait posés depuis le 16 juin 2018.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de nommer Monsieur Pierre Cuppens en tant que vice-président du conseil d'administration, et ce, à partir du 30 septembre 2014.

Pour autant que de besoin, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de ratifier tous les actes que le vice-président aurait posés depuis le 30 septembre 2014.

(...)

9. Délégation de la gestion journalière à un organe collégial de gestion journalière

Conformément à l'article 6:67 du CSA et l'article 12.4 (...) des statuts, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de déléguer la gestion journalière de la Société à un organe collégial de gestion journalière, (...), à partir du [18 septembre 2020].

Ensuite, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de nommer:

(i) Monsieur Patrick Vandenberghe, directeur non-exécutif et président de l'organe collégial de gestion journalière;

(ii) Monsieur Pierre Cuppens, directeur non-exécutif et vice-président de l'organe collégial de gestion journalière;

(iii) Monsieur Eddy Huttener, directeur non-exécutif;

(iv) Monsieur Koen De Weerd, directeur exécutif portant le titre de Directeur Général;

(v) Monsieur Wim Hoeken, directeur exécutif portant le titre de Directeur Immo; et

(vi) Madame Rebecca Windels, directeur exécutif portant le titre de Directeur Administration et Finances,

en qualité de membres de l'organe collégial de gestion journalière, (...), à partir du [18 septembre 2020].

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Leur mandat n'est pas rémunéré.

La gestion journalière comprend aussi bien les actes et les décisions qui n'excèdent pas les besoins de la vie quotidienne de la Société que les actes et les décisions qui, soit en raison de leur intérêt mineur qu'ils représentent soit en raison de leur caractère urgent, ne justifient pas l'intervention de l'organe d'administration.

À titre d'exemple, et sans qu'une telle liste ne soit exhaustive, la gestion journalière comprend:

- a) Signer la correspondance journalière au nom et pour le compte de la Société, en ce compris sans s'y limiter les accusés de réception des courriers recommandés, les exploits d'huissier ou les colis destinés à la Société;
- b) Concernant les services de La Poste, conclure tous les contrats utiles ou nécessaires et, en particulier, accorder des autorisations en tant que mandant pour enlever toute correspondance, pour réceptionner le montant de mandats postaux et d'assignments postales, de titres, de quittances et d'autres valeurs adressées à la Société, ainsi que pour en donner quittance ou règlement;
- c) Représenter la Société vis-à-vis de tous les services et pouvoirs publics, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger, en ce compris sans s'y limiter la Banque- Carrefour des Entreprises, les guichets d'entreprise et les organes administratifs des villes et communes, des provinces, des Communautés, des Régions et de l'Etat belge;
- d) Représenter la Société dans le cadre de la concertation entre l'employeur et les syndicats;
- e) Prendre toutes les mesures nécessaires (y compris les dépenses liées) pour exécuter les décisions et recommandations du conseil d'administration;
- f) Réclamer, recouvrer et réceptionner tou(te)s sommes d'argent, documents ou biens de toute nature, ainsi que signer les accusés de réception y afférents;
- g) Négocier et conclure tous compromis (en ce compris des transactions), représenter la Société devant les tribunaux et dans les procédures d'arbitrage, poser tous les actes requis dans le cadre de ces procédures, ainsi qu'obtenir et faire exécuter toutes décisions;
- h) Citer, former opposition ou interjeter appel dans les cas urgents devant les cours et tribunaux ordinaires (et donc pas devant les tribunaux administratifs et la Cour constitutionnelle);
- i) Lorsqu'une représentation par un conseil n'est pas requise, comparaître et plaider personnellement, aussi bien en tant que demandeur que défendeur, devant les cours et tribunaux ordinaires; et
- j) Prendre connaissance de tous titres et pièces, ainsi qu'obtenir des jugements et arrêts.

(...)

Pour tous les actes dans les limites de la gestion journalière, la Société est valablement représentée et liée par deux membres de l'organe collégial de gestion journalière, agissant conjointement, dont un directeur non-exécutif et un directeur exécutif.

Pour autant que de besoin, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de ratifier tous les actes qui auraient été posés dans les limites de la gestion journalière par l'organe collégial de gestion journalière avant le [18 septembre 2020].

(...)

Pour extrait conforme

Monsieur Vandenberghe Patrick
Président
Premier responsable politique sectoriel du secteur
bâtiment de la CSC BIE

Monsieur Cuppens Pierre
Vice-président